



## ACTE D'ENGAGEMENT

(A.E.)

*Entretien des plantations  
du programme Breizh Bocage*

Cet acte d'engagement correspond à la solution de base unique de la consultation.

Le présent marché, passé selon une procédure adaptée, **est un accord-cadre s'exécutant par bon de commande**, soumis aux dispositions de l'article 27 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016.

## **Article 1<sup>er</sup> - CONTRACTANT**

*Veillez compléter l'intégralité des informations dans la rubrique vous concernant :*

### **Vous êtes une entreprise individuelle**

Je soussigné,

Madame, Monsieur

agissant en mon nom personnel,

domicilié à

adresse électronique

*(cette adresse a vocation à être utilisée dans le cadre de la procédure, veillez à renseigner une adresse électronique valide).*

numéro de téléphone

numéro de télécopie

N° S.I.R.E.T. (14 chiffres)

### **Vous êtes une société (ou un groupement d'intérêt économique)**

Nous soussignés,

Madame, Monsieur

agissant en qualité de

pour le compte de la Société

*(Intitulé complet et forme juridique de la Société)*

ayant son siège social à

adresse de l'établissement\*

adresse électronique

*(cette adresse a vocation à être utilisée dans le cadre de la procédure, veillez à renseigner une adresse électronique valide).*

numéro de téléphone

numéro de télécopie

N° S.I.R.E.T. (14 chiffres)

### **Vous êtes un groupement d'opérateurs économiques**

*Remplir ici les informations relatives au mandataire, puis compléter l'annexe au présent acte d'engagement identifiant les opérateurs économiques membres du groupement.*

Nous soussignés,

Madame, Monsieur

agissant en qualité de

pour le compte de la Société

*(Intitulé complet et forme juridique de la Société)*

ayant son siège social à

adresse de l'établissement\*

\* Uniquement si elle est différente du siège social.

adresse électronique

*(cette adresse a vocation à être utilisée dans le cadre de la procédure, veuillez à renseigner une adresse électronique valide).*

numéro de téléphone

numéro de télécopie

N° S.I.R.E.T. (14 chiffres)

désignée mandataire :

- du groupement solidaire
- solidaire du groupement conjoint
- non solidaire du groupement conjoint

constitué entre les opérateurs économiques cités en annexe au présent acte d'engagement.

- après avoir pris connaissance des pièces constitutives du présent marché, mentionnées par ordre de priorité décroissante ci-dessous et après les avoir acceptées, à savoir :

a) Pièces particulières :

- Acte d'Engagement (A.E.) et ses annexes :
  - en cas de groupement, annexe identifiant les opérateurs économiques membres du groupement,
- Règlement de consultation (R.C)
- Cahier des Clauses Administratives Techniques Particulières (C.C.A.T.P.)

b) Pièces générales :

Les documents applicables étant ceux en vigueur au premier jour du mois d'établissement des prix, tel que ce mois est défini au 3.3.2 du C.C.A.P. :

- Cahier des Clauses Administratives Générales (C.C.A.G.) applicables aux marchés publics de travaux ;

*Le prestataire déclare bien connaître les pièces. Celles-ci, bien que non jointes matériellement au marché, sont réputées en faire partie intégrante.*

- après avoir fourni l'ensemble des documents requis à l'appui de notre candidature,

- nous engageons sans réserve, conformément aux stipulations des documents visés ci-dessus, à honorer les obligations qui nous incombent.

L'offre ainsi présentée ne nous lie toutefois que si son acceptation nous est notifiée dans un délai de quatre-vingt-dix jours (90) à compter de la date limite de remise des offres.

## **Article 2 - PRIX**

*Le présent marché est conclu en euros (€).*

Les modalités de révision ou d'actualisation des prix sont fixées au C.C.A.T.P.

Les prestations du présent marché seront réglées par application des prix unitaires, aux quantités réellement exécutées.

	COUT	
	Cout / mètres linéaires € HT	Cout / unité € HT
<b>ENTRETIEN</b>		
Broyage de la végétation herbacée (optionnel)		
Préparation du débroussaillage (optionnel)		
Dégagement des lignes de plants		
Taille de formation des haies		
Enlèvement des protections anti-gibier et évacuation (optionnel)		

### **Sous-traitance :**

La sous-traitance de certaines parties du marché pourra s'effectuer sous réserve du respect des dispositions prévues aux articles 112 à 117 du Code des Marchés Publics.

Les conditions d'acceptation des sous-traitants et l'agrément de ses conditions de paiement constituent des obligations prévues par l'article 3 de la loi n° 75-1334 du 31 décembre 1975 modifiée relative à la sous-traitance.

L'annexe au présent acte d'engagement indique la nature et le montant des prestations que nous envisageons de faire exécuter par un sous-traitant payé directement, le nom de ce sous-traitant et les conditions de paiement du contrat de sous-traitance ; le montant des prestations sous-traitées indiqué dans cette annexe constitue le montant maximal de la créance que le sous-traitant pourra présenter en nantissement.

Cette annexe constitue une demande d'acceptation du sous-traitant et d'agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance, demande qui est réputée prendre effet à la date de notification du marché ; cette notification est réputée emporter acceptation du sous-traitant et agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance.

Le montant total des prestations que nous envisageons de sous-traiter conformément à cette annexe est de :

(en lettres)

(en chiffres)

Le montant maximal de la créance que nous pourrions présenter en nantissement est ainsi de :

(en lettres)

(en chiffres)

## **Article 4 - PAIEMENTS**

Le pouvoir adjudicateur se libèrera des sommes dues au titre du présent marché en en faisant porter le montant au crédit du compte ouvert

*Veillez renseigner le cadre correspondant à votre situation*

### **Candidat unique**

au nom de :

sous les références ci-après :

- code établissement :
- code guichet :
- n° de compte :
- clé R.I.B. :

à (nom et adresse de la banque) :

### **Groupement solidaire**

Paiement des sommes sur un **compte unique** :

Les soussignés entrepreneurs groupés solidaires, autres que le mandataire, donnent par les présentes à ce mandataire qui l'accepte, procuration à l'effet de percevoir pour leur compte les sommes qui leur sont dues en exécution du marché par règlement au compte ci-dessus du mandataire. Ces paiements seront libératoires vis-à-vis des entrepreneurs groupés solidaires.

au nom de :

sous les références ci-après :

- code établissement :
- code guichet :
- n° de compte :
- clé R.I.B. :

à (nom et adresse de la banque) :

### **Groupement conjoint\***

#### **Cotraitant 1 (Mandataire)**

au nom de :

sous les références ci-après :

- code établissement :
- code guichet :
- n° de compte :
- clé R.I.B. :

à (nom et adresse de la banque) :

#### **Cotraitant 2**

au nom de :

sous les références ci-après :

\* Si le groupement comporte plus de 3 cotraitants, les ajouter  
AE Travaux

- code établissement :
- code guichet :
- n° de compte :
- clé R.I.B. :

à (nom et adresse de la banque) :

**Cotraitant 3**

au nom de :

sous les références ci-après :

- code établissement :
- code guichet :
- n° de compte :
- clé R.I.B. :

à (nom et adresse de la banque) :

### **Article 5 - RÉSILIATION EN CAS D'INEXACTITUDE DES RENSEIGNEMENTS**

Le marché est résilié en cas d'inexactitude des renseignements fournis par le candidat retenu concernant sa situation sociale, fiscale, judiciaire et pénale.

A \_\_\_\_\_, le

*(Lieu et date à compléter par le candidat)*

Signature et cachet du candidat,

Visas :

Est acceptée la présente offre pour valoir acte d'engagement.

A DAOULAS, le

Le Président

Francis GROSJEAN